

## NOTE AUX RÉDACTIONS

**Mme Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale, organise une cérémonie d'apposition de plaques commémoratives en hommage à Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Louisy Mathieu, Victor Schœlcher et Alexis de Tocqueville au Palais-Bourbon, le mardi 12 mai 2026.**

*Dans le prolongement de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, et quelques jours avant le 25<sup>e</sup> anniversaire de la loi dite « Taubira », la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme Yaël Braun-Pivet, dévoilera des plaques commémoratives dans la Cour d'honneur du Palais-Bourbon, en hommage à cinq députés engagés pour l'abolition de l'esclavage.*

Cette cérémonie s'inscrit dans la volonté de la Présidente de faire du Palais-Bourbon un lieu vivant de mémoire, honorant les combats portés par les parlementaires contre l'esclavage et la traite. En apposant des plaques à la mémoire de cinq députés illustres engagés pour la deuxième abolition de l'esclavage en 1848, Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Louisy Mathieu, Victor Schœlcher et Alexis de Tocqueville, la Présidente Yaël Braun-Pivet entend rappeler que la lutte contre l'esclavage et pour l'égalité des droits est une conquête portée par des parlementaires d'exception, dont la Nation demeure l'héritière.

Cette commémoration permettra de rappeler une histoire méconnue du grand public : après les élections de 1848, l'Assemblée constituante s'était installée dans la Cour d'honneur alors que l'Hémicycle actuel était trop étroit pour les quelque 900 députés nouvellement élus. Cette salle provisoire dénommée « Salle de carton » fut le théâtre d'une vie parlementaire mouvementée de mai 1848 à décembre 1851. Victor Hugo y prononça notamment quelques fameux grands discours, comme son « Discours sur la misère ». Victor Schoelcher et Louisy Mathieu, son suppléant et ancienne personne esclavagisée, y siégèrent côte à côte pour représenter la Martinique et la Guadeloupe. Tocqueville et Lamartine portèrent quant à eux une voix centrale, inspirée par l'idéal du libéralisme politique.

Pour célébrer le prestige de cette Assemblée de 1848, pour continuer à mettre en valeur le patrimoine de l'Assemblée nationale et mieux faire connaître cette histoire vivante et engagée, **ces cinq plaques formeront un nouveau lieu inédit du Palais-Bourbon pour cinq géants du Parlement et cinq consciences contre l'esclavage et la traite.**

Alors que notre société fait face à un retour des discours et des actes de haine raciste ou xénophobe, Yaël Braun-Pivet réaffirmera, à travers cette cérémonie, que la République française regarde son passé en face, avec lucidité, afin de fonder, sur une mémoire révélée, une réconciliation partagée. En commémorant la lutte de la Représentation nationale pour abolir l'esclavage, l'Assemblée nationale poursuit son combat aujourd'hui contre le poison de la haine raciste.

La cérémonie se tiendra en présence des descendants des députés honorés. Une classe de CM2 de Clichy-sous-Bois, lauréate du concours « Flamme de l'égalité » (créé en 2015 à l'initiative du Conseil national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage afin de respecter les préconisations de la loi dite « Taubira ») sera également présente, en témoignage de l'engagement de l'institution pour un travail de mémoire transmis à toutes les générations.

## **PROGRAMME PRÉVISIONNEL :**

Accréditations presse obligatoires à l'adresse suivante : [presse.presidence@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.presidence@assemblee-nationale.fr)

### **Mardi 12 mai 2026**

**12h00**      **Cérémonie de dévoilement des plaques commémoratives en hommage à Victor Hugo, Alphonse de Lamartine, Louisy Mathieu, Victor Schœlcher et Alexis de Tocqueville :**

- **Discours de la Présidente,**
- **Lecture de discours historiques,**
- **Dévoilement des plaques en présence des descendants.**

**Adresse :** Cour d'honneur de l'Assemblée nationale, 126 rue de l'Université 75007 Paris

***Toute presse accréditée***

**13h00**      **Fin de la cérémonie**

## **CONTACT PRESSE :**

Lola BOURGET - 01 40 63 58 88

[presse.presidence@assemblee-nationale.fr](mailto:presse.presidence@assemblee-nationale.fr)